



DEPARTEMENT  
**MEURTHE  
& MOSELLE**



**L'ALIMENTATION DURABLE  
EN MEURTHE-ET-MOSELLE**



**On  
mange quoi?  
DEMAIN?**

**PROGRAMMATION octobre/décembre 2022**

**Appel à participation**

**AGISSONS POUR UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE EN MEURTHE-ET-MOSELLE**



Soutenu par

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ADEME**  
  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Depuis trois années consécutives, Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle organise et propose une **programmation d'évènements sur l'alimentation** (ateliers, tables rondes, conférences, projections-débats,...) en y associant les acteurs volontaires du territoire.

Celle-ci a pour objectifs de :

- Informer et de sensibiliser le grand public ou des publics spécifiques autour des enjeux de l'alimentation durable,
- Valoriser des initiatives et des actions portées par les acteurs locaux sur le département,
- Découvrir et partager des initiatives innovantes du territoire ou d'autres territoires.

## **LA PROGRAMMATION 2022**

Les évènements de la programmation 2019 étaient concentrés durant la semaine du 14 au 20 octobre, au cours de laquelle 50 animations, ateliers, conférences, visites ont été organisés au conseil départemental et sur les territoires.

Tenant compte de la trop forte densité des évènements sur une seule semaine, nous avons décidé de les étaler davantage sur l'année. La crise sanitaire a malheureusement largement contrarié cette organisation puisque la plupart ont été annulés en 2020 et 2021.

**Cet appel à participation vise la programmation du dernier trimestre de l'année, d'octobre à décembre 2022.**

## **QUI PEUT PARTICIPER ?**

L'appel à participation s'adresse aux **acteurs qui interviennent sur le territoire meurthe-et-mosellan, qui contribuent à la promotion d'une alimentation locale, saine et durable auprès des habitants du territoire**, et qui souhaitent organiser une action/un évènement pour valoriser leur démarche, partager leur savoir-faire ou sensibiliser un public.

- Vous êtes : une association, une collectivité, une institution, une entreprise, un distributeur, un centre social, un restaurateur, un collègue, un EHPAD, un agriculteur, un éleveur, un collectif, ...
- Vous souhaitez mettre en valeur vos actions, votre démarche en faveur d'une alimentation durable,
- Vous souhaitez organiser une action / un évènement **en direction du grand public ou de votre public** (adhérents, collégiens, salariés, résidents,...) autour de l'alimentation durable.
- Vous aimeriez bénéficier de la communication portée par le conseil départemental sur l'ensemble des outils et médias mobilisés (site internet, presse, réseaux sociaux,...),

## **QUELLE(S) ACTION(S) PROPOSER ?**

Tous les formats d'animation sont possibles : ateliers, visites, présentation de projets ou d'idées de projets, retours d'expériences, témoignages, tables rondes, débats, conférences, ...

Votre animation peut également se rattacher à un évènement national, comme par exemple :

- Du 10 au 16 octobre : la semaine du goût
- 16 octobre : la journée mondiale de l'alimentation et la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Du 20 au 28 novembre : la semaine européenne de réduction des déchets

- Décembre : des ateliers cuisine autour des fêtes de fin d'année

### **COMMENT PARTICIPER ?**

En complétant et en renvoyant la fiche d'inscription jointe à cet appel à participation ou en vous inscrivant directement en ligne **impérativement avant le 15 septembre 2022.**

Inscription en ligne ici :

<https://docs.google.com/forms/d/1F34OSuKCNCsPFYXH4SziJTvAoN4wClr593dQTPyN-gE/edit>

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

**Le conseil départemental s'engage à :**

- Communiquer sur l'action dans le cadre de la communication globale de la programmation *On Mange Quoi Demain ?*, mais ne réalisera pas de supports de communication propres à chaque action.
- Mettre à disposition du matériel (tables, chaises, grilles caddies,...) ainsi que des salles lorsque l'événement proposé se déroule au sein du conseil départemental.

Le conseil départemental ne finance aucun achat de matériel nécessaire à la réalisation des actions proposées.

**Les participants s'engagent à :**

- Réaliser l'action ou les actions proposée(s) dans l'appel à participation
- Relayer la communication de la programmation *On mange quoi demain ?* dans ses propres réseaux de diffusion (site internet, page Facebook, newsletter,...)

#### **Informations et inscriptions**

Pour toutes informations supplémentaires, contactez :

**Aude SIMERMANN**

**Chargée de mission Alimentation durable**

**asimermann@departement54.fr - 03 83 94 50 65**